
Note d'information fédérale Juin 2020 – n°285 SPECIALE MANIFESTATIONS NATIONALES 2020

1. Comité directeur de la FFA le 3 juin 2020

Le comité directeur du 3 juin a validé les conditions de report des championnats 2020 annulés en raison de la crise sanitaire :

- J14 : organisation, en septembre ou octobre, de championnats dans chacune des quatre zones selon des modalités à préciser par celles-ci. Un soutien de la fédération sera apporté aux organisateurs de ces épreuves.
- J16 : organisation d'un championnat de France (engagements libres).
- J18 : organisation d'un championnat de France bateaux longs.
- Senior para-aviron et aviron adapté : organisation d'épreuves de championnat de France para-aviron bateaux courts et de critérium national aviron adapté les 25, 26 et 27 septembre à Gravelines où aura lieu comme prévu le championnat de France senior bateaux longs.
- Master : organisation d'un championnat de France.
- Le CSN Brive a été désigné pour organiser les 3 et 4 octobre deux des trois championnats de

France indiqués ci-dessus (J16, J18 et master). La répartition de ces trois championnats entre Brive et Gravelines est encore en cours d'étude et sera communiquée dès que possible.

- Aviron de mer : les championnats de France junior, senior, master et para-aviron ainsi que le critérium national aviron adapté auront lieu à Saint-Nazaire les 23 et 24 octobre.
- Beach rowing et senior sprint : les championnats de France 2020 sont définitivement annulés.

La FFAviron rappelle que ces décisions exceptionnelles ne concernent que l'exercice 2020 et qu'elles sont la conséquence de la crise sanitaire que connaît notre pays.